

Réseau Mixte algéro-français
« Langue française et Expressions francophones »
<http://lafef.net/spip.php?sommaire>

Bourses de cotutelles de thèses algéro-françaises de doctorat 2020

Appel à candidatures

Le Réseau LaFEF offre pour l'année 2020 cinq bourses de cotutelles de thèses, financées par l'Institut Français d'Algérie, pour contribuer aux mobilités étudiantes entre la France et l'Algérie dans les deux sens.

Les candidat-e-s éligibles doivent être inscrit-e-s pour l'année universitaire 2019-20 ou 2020-21 en Doctorat en 1^{ère}, 2^e et 3^e année avec cotutelle signée entre une université algérienne et une université française (ou en cours de signature avec engagement de l'université de première inscription que la cotutelle sera signée si la bourse est octroyée, NB : versement de la bourse uniquement sur transmission préalable de la convention de cotutelle signée). Si l'inscription première a été prise dans une université française, elle doit faire suite à un master obtenu en France.

Le sujet de recherche de doctorat doit impérativement concerner en partie ou totalement l'Algérie, dans les domaines couverts par le Réseau LaFEF : sciences du langage, littérature francophone et/ou comparée, didactique des langues.

La bourse porte sur un séjour annuel de quatre à six mois (fractionnés ou non) et se monte à 6400€ tout compris. Elle permet la prise en charge du voyage et du séjour. Le séjour doit se dérouler en 2020 ou au premier semestre 2021. Le réseau LaFEF s'efforcera, si son budget le lui permet, d'accompagner les thèses en cotutelles retenues sur les années de déroulement de la thèse avec un maximum de 3 années universitaires.

Le dossier présenté doit donner de façon précise les éléments suivants :

- Etat-civil et coordonnées (avec copie du passeport)
- Convention de cotutelle signée (ou en cours de signature avec engagement de l'université de première inscription que la cotutelle sera signée si la bourse est octroyée ; NB : le versement de la bourse se fera uniquement sur transmission préalable de la convention de cotutelle signée)

- CV (avec copie du dernier diplôme universitaire obtenu, carte d'étudiant prouvant l'inscription en cours, attestation des codirecteurs / codirectrices de recherche de l'inscription probable en 2020-21 si séjour en 2021)
- Présentation détaillée du sujet de thèse (problématique, contexte social et scientifique, méthode, terrains éventuels, résultats attendus, bibliographie...) et de son avancement éventuel
- Avis motivé des codirecteurs / codirectrices de recherche sur la pertinence de la demande de bourse et sur la qualité du projet de recherche
- Notes de 2^e année de master ou magistère le cas échéant

NB : Le dossier complet est à envoyer au plus tard **le 10 septembre 2020** en version électronique dans un dossier zipé ne dépassant pas 15 mégaoctets à lafef.coordination@gmail.com. Un accusé de réception sera systématiquement envoyé.

Le Conseil Scientifique du Réseau LaFEF examinera les dossiers en septembre 2020 et donnera une réponse en fin septembre 2020.

Philippe BLANCHET
Professeur à l'université Rennes 2
Laboratoire PREFICS EA 7469
Coordonnateur français du Réseau LaFEF